



OFIFC

Ontario Federation of
Indigenous Friendship Centres

OFIFC

Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres
(Fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario)

**Mémoire au Comité permanent des
affaires autochtones et du Nord sur les effets de la
pénurie de logements pour les peuples autochtones
du Canada**

Date : Le 25 mars 2022

VERSION DÉFINITIVE

La crise du logement est un facteur d'inégalité dans nos communautés¹. Partout au Canada, les Autochtones habitent en grande majorité des zones urbaines, qu'il s'agisse de villes ou de localités rurales. Selon le dernier recensement, 79 % des Autochtones du Canada vivent dans des zones urbaines. En Ontario, cette proportion grimpe à 85 %². La crise du logement qui frappe les communautés autochtones urbaines est écrasante et a été aggravée par les chocs attribuables à la pandémie, notamment les crises relatives à la santé mentale, à la violence, à la toxicomanie ainsi qu'à l'augmentation du coût de la vie, qui ont tous un effet considérable sur les jeunes Autochtones.

¹ Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (2018). *Des problèmes de riches : le logement, la richesse et l'inégalité intergénérationnelle*, Notes d'allocation, tiré de : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/media-newsroom/speeches/2018/on-housing-wealth-and-intergenerational-inequity>.

² Statistique Canada (2016). *Tableaux de données, Recensement de 2016 : Identité autochtone (9), état du logement (4), statut d'Indien inscrit ou des traités (3), résidence selon la géographie autochtone (10), âge (12) et sexe (3) pour la population dans les ménages privés du Canada*, (produit numéro 98-400-X2016164 au catalogue).

Dans son rapport de mai 2021 sur le logement des Autochtones en milieu urbain, le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (Comité HUMA) a constaté que, malgré l'existence de stratégies fédérales de logement des Autochtones fondées sur des distinctions, « ces stratégies ne comblent pourtant ni les écarts de services ni les besoins des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique³ ». Le rapport du Comité HUMA note la pénurie de logements dont souffrent les communautés autochtones urbaines et recommande l'établissement d'une stratégie de logements distincte pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique, comme l'ont indiqué les dernières lettres de mandat ministériel du premier ministre.

L'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC) présente ce mémoire en réponse à l'étude du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord sur les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones du Canada. Nous sommes reconnaissants que notre soumission soit considérée dans le cadre de cette importante étude.

L'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres

Fondée en 1971, l'OFIFC a pour mission d'appuyer les centres d'amitié membres de partout en Ontario, de défendre leurs intérêts et de renforcer leurs capacités.

Issus d'un mouvement populaire national qui remonte aux années 1950, les centres d'amitié sont des carrefours communautaires où les Autochtones vivant dans les villes et les centres urbains peuvent accéder au quotidien à des programmes et à des services fondés sur leur culture et adaptés à celle-ci. Aujourd'hui, les centres d'amitié sont des pôles dynamiques de convergence économique et sociale qui donnent aux communautés autochtones un espace pour s'épanouir. Ils sont des incubateurs d'idées pour les jeunes Autochtones qui atteignent leurs objectifs en matière d'éducation et d'emploi, des sites de résurgence culturelle pour les familles autochtones qui veulent élever leurs enfants dans la fierté de leurs origines et des havres de paix pour les membres des communautés autochtones qui ont besoin d'aide.

En Ontario, plus de 85 % des Autochtones vivent dans des villes, des villages et des zones rurales. L'OFIFC est le plus grand réseau de services aux Autochtones en milieu urbain de la province. Il soutient cette population dynamique, diversifiée et en pleine croissance grâce à des programmes et à des initiatives dans les domaines de la justice, de la santé, du soutien aux familles, des soins de longue durée, de la guérison et du bien-être, de l'emploi et de la formation, de l'éducation et de la recherche, entre autres.

³ Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (mai 2021). *Logement autochtone : En route vers chez soi*, Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, Chambre des communes, Gouvernement du Canada, 43^e législature, 2^e session, 55, tiré de :

<https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/HUMA/StudyActivity?studyActivityId=10983040>.

Les centres d'amitié reçoivent leur mandat de leur communauté. Ils sont ouverts à tous les peuples autochtones : Premières nations, Indiens inscrits ou non inscrits, Métis, Inuits et personnes qui s'identifient comme Autochtones.

Contextualisation des centres d'amitié et du logement

Les peuples autochtones se sont rassemblés et se sont établis dans des villes et villages qui ont été colonisés et sont maintenant reconnus comme des régions métropolitaines de recensement partout au Canada. L'histoire de ce pays est fondée sur l'annexion de terres longtemps habitées par des communautés autochtones, sur la ségrégation forcée et sur la colonisation. Cet héritage se reflète aujourd'hui dans le secteur du logement.

Les Autochtones sont surreprésentés dans les statistiques sur la précarité de logement et l'itinérance⁴, et les données disponibles indiquent que les femmes sont plus susceptibles de demander un logement social et d'y résider (55 % des locataires d'Ontario Aboriginal Housing Services sont des femmes). Le taux d'itinérance chez les Autochtones est 11 fois supérieur à la moyenne nationale.⁵ Selon le Bureau du directeur parlementaire du budget, 20 % des ménages autochtones qui ont « besoin d'un logement » se trouvent en Ontario⁶. Le taux d'accession à la propriété des Autochtones est inférieur à la moitié de la moyenne provinciale⁷.

Le rapport du Comité HUMA sur la nécessité d'une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique indique comment le racisme à l'endroit des Autochtones, tant systémique qu'explicite, influe sur les inégalités en matière de logement⁸. Les centres d'amitié signalent que le marché locatif, qui devient de plus en plus inabordable, est en grande partie hostile aux locataires autochtones des villes, qui

⁴ Chambre des communes (mai 2021). *Logement autochtone : En route vers chez soi*, Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, 35, tiré de : <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/HUMA/Reports/RP11348049/humarp05/humarp05-f.pdf>.

⁵ Groupe d'étude ontarien sur le logement abordable (2022). Rapport du Groupe d'étude ontarien sur le logement abordable, 6, tiré de : <https://files.ontario.ca/mmah-housing-affordability-task-force-report-fr-2022-02-07-v2.pdf>.

⁶ Bureau du directeur parlementaire du budget (2021). *Logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique*, 10, tiré de : <https://pbo-dpb.s3.ca-central-1.amazonaws.com/artefacts/f60fafdc0149db209aac5327a640c0293e5ccf5bce4c1cec1d0b2deb2d15e1>.

⁷ Gouvernement de l'Ontario (2022). *Rapport du Groupe d'étude ontarien sur le logement abordable*, tiré de : <https://files.ontario.ca/mmah-housing-affordability-task-force-report-fr-2022-02-07-v2.pdf>.

⁸ Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (mai 2021). *Logement autochtone : En route vers chez soi*, Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, Chambre des communes, Gouvernement du Canada, 43^e législature, 2^e session, 25, tiré de : <https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/HUMA/StudyActivity?studyActivityId=10983040>.

sont confrontés à un taux élevé de racisme explicite et implicite de la part des propriétaires, ainsi qu'à des obstacles systémiques à l'obtention d'un logement en raison d'évaluations fondées sur le risque qui sont discriminatoires à l'égard des locataires à faible revenu. Par conséquent, les taux de précarité du logement pour les locataires autochtones sont élevés. Le vérificateur général de l'Ontario a constaté que le Programme d'aide au loyer de l'Ontario n'a pas été efficace pour garantir des logements locatifs abordables⁹. En outre, l'instabilité et l'inabordabilité du logement peuvent exacerber les problèmes entourant la protection de l'enfance et entraver le regroupement familial. Pour les jeunes, en particulier les jeunes Autochtones quittant les structures d'hébergement et les jeunes membres de la communauté 2ELGBTQQIA, l'insécurité du logement est particulièrement aiguë et requiert une attention stratégique particulière. Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a étudié la question de l'insécurité en matière de logement et de la violence. Les recommandations du rapport final et des plans d'action nationaux soulignent la nécessité d'agir immédiatement en matière de logement dans les communautés autochtones urbaines.

Les centres d'amitié offrent des services de soutien aux sans-abri dans le cadre du programme fédéral Vers un chez-soi ainsi que des services intégrés fondés sur la culture. En ce qui concerne les programmes de lutte contre l'itinérance, les services de proximité, le soutien aux campements et les services intégrés, les centres d'amitié ont signalé que les approches adoptées par les municipalités varient entre l'inadéquation et l'insuffisance et des violations importantes des droits de la personne.

Le logement devenant de plus en plus hors de portée du citoyen moyen, les effets en cascade de l'exode rural et de la hausse des marchés immobiliers se font sentir dans les communautés autochtones urbaines. Cela nuit gravement à l'abordabilité du logement pour les populations autochtones et entraîne le déplacement des locataires, les maisons qui contenaient des logements locatifs étant rachetées et réutilisées comme logements individuels. Dans le même temps, les catastrophes écologiques attribuables au changement climatique, notamment les inondations, les incendies et les phénomènes météorologiques extrêmes, provoquent des vagues massives de déplacements dans les communautés servies par les centres d'amitié, aggravant ainsi la crise du logement.

De nombreux centres d'amitié déclarent avoir eu des difficultés à travailler sur les priorités en matière de logement à l'échelon local avec les municipalités, les gestionnaires de services et les Conseil d'administration des services sociaux de district. Les allocations de financement provinciales dédiées aux Autochtones relatives à l'itinérance sont utilisées principalement par les municipalités, avec peu de

⁹ Bureau du directeur parlementaire du budget (2021). *Logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique*, 10, tiré de : <https://pbo-dpb.s3.ca-central-1.amazonaws.com/artefacts/f60fafdc0149db209aac5327a640c0293e5ccf5bce4c1cec1d0b2deb2d15eea1>.

participation de la communauté autochtone ou de transparence quant à la façon dont l'utilisation du financement répond à ses besoins. Le financement direct des acteurs municipaux pour le logement des Autochtones est à la fois inapproprié et inefficace et diminue l'effet des investissements.

Le rapport de 2021 du Comité HUMA sur le logement autochtone en milieu urbain fait valoir que, « afin de satisfaire le besoin croissant des Autochtones hors réserve, l'Ontario devra bâtir dans les 10 prochaines années au moins 22 000 logements subventionnés dont les Autochtones seront propriétaires et exploitants¹⁰ » et indique qu'« il en coûterait au moins 1 milliard de dollars par année pour répondre aux besoins en logement des Autochtones de l'Ontario¹¹ ».

Les centres d'amitié ont une vision du logement pour leur localité qui garantit que tous ont accès à un logement sûr, adapté à leur culture, abordable et connecté avec leur communauté. Les articles 21 et 23 de la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* soulignent le droit des communautés autochtones à définir et à contrôler des systèmes répondant à leurs besoins en matière de logement. Cela décrit précisément le travail entrepris par les centres d'amitié au fil des ans, qui est profondément ancré dans les priorités de développement communautaire.

Logement des Autochtones en milieu urbain et COVID-19

Au cours de la pandémie, les taux d'itinérance ont grimpé en flèche, et le problème de l'inadéquation des logements, de la multiplication des campements en plein air et du sans-abrisme a touché de manière disproportionnée les communautés autochtones. La pandémie a eu un effet désastreux, comme en témoigne l'explosion du nombre de sans-abri observée en 2021. À Sault Ste. Marie, la Ville a constaté que 65 %¹² des sans-abri s'identifiaient comme autochtones; à Thunder Bay, ce taux atteignait 68,3 %¹³. Les centres d'amitié ont signalé une augmentation du nombre de cas de personnes autochtones itinérantes qui se sont vues refuser un abri, un service ou du soutien. Il a également été signalé que la pénurie de logements dans les communautés autochtones urbaines contribue directement à l'exacerbation de la violence et à l'incapacité des Autochtones à s'en protéger. De plus, les centres d'amitié ont noté une augmentation des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, aggravés par la pandémie et intensifiés par la pénurie de logements. Ces problèmes sont observés

¹⁰ Comité HUMA (2021). *Logement autochtone : En route vers chez soi*, 27, tiré de : <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/HUMA/Reports/RP11348049/humarp05/humarp05-f.pdf>.

¹¹ Comité HUMA (2021). *Logement autochtone : En route vers chez soi*, 64, tiré de : <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/HUMA/Reports/RP11348049/humarp05/humarp05-f.pdf>.

¹² SooToday.com (novembre 2021). *Sault had 244 homeless persons in late October, survey finds (updated)* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], tiré de : <https://www.sootoday.com/local-news/sault-ste-marie-had-244-homeless-persons-in-late-october-survey-finds-4789396>.

¹³ Conseil d'administration des services sociaux du district de Thunder Bay (février 2022). *Résolution n° 22/07*.

chez les jeunes Autochtones à un rythme alarmant et contribuent également au désengagement des étudiants, en particulier chez les 14 à 19 ans.

Dans tous les centres d'amitié, les ressources allouées à l'aide aux sans-abri ne correspondent pas aux données, et les conséquences ont été fatales¹⁴. Les centres d'amitié font état de l'augmentation des crises touchant les membres des communautés autochtones diffusées dans les médias¹⁵ tout au long de la pandémie. Pendant la même période, une augmentation des crimes haineux contre les Autochtones sans abri a été signalée abondamment, notamment à Thunder Bay¹⁶ et à London¹⁷.

Le Comité HUMA « a appris que les centres d'amitié au Canada ont laissé leurs portes ouvertes et ont énormément travaillé pour répondre aux gens et à la demande croissante des services en temps de pandémie, même s'ils ont souvent bien peu de ressources¹⁸ ». Les Autochtones des zones urbaines sont systématiquement surreprésentés dans les recensements de sans-abri, mais les organisations autochtones comme les centres d'amitié manquent cruellement de ressources pour s'attaquer à ce problème. Cette incongruité contribue au taux élevé d'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain et constitue un défi de plus en plus grand pour les Centres d'amitié et leurs partenaires autochtones urbains.

La situation est à un point de bascule et, à mesure que les municipalités et les gouvernements provinciaux se révèlent mal outillés pour traverser la crise de façon constructive, le gouvernement fédéral doit agir de concert avec les organisations communautaires autochtones. Le problème a été aggravé par le manque de soutien en santé mentale en situation de crise, de soutien en matière de toxicomanie ou de plans de réinsertion sociale pour les personnes libérées des services correctionnels.

¹⁴ Jennifer La Grassa (2022). « Windsor doesn't track deaths of people experiencing homelessness. Here's why that matters » [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], *CBC News*, tiré de : <https://www.cbc.ca/news/canada/windsor/windsor-homeless-deaths-tracking-1.6370143>.

¹⁵ Hamilton Spectator (février 2021). *Collaboration key to solving homelessness* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], tiré de : <https://www.thespec.com/opinion/contributors/2021/02/08/collaboration-key-to-solving-homelessness.html>.

¹⁶ TB News Watch (octobre 2021). *Matawa First Nations report threats to homeless people in the Parkdale area* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], tiré de : <https://www.tbnewswatch.com/local-news/matawa-first-nations-report-threats-to-homeless-people-in-the-parkdale-area-4534073>.

¹⁷ CBC News (novembre 2021). « An act of violence': Indigenous group responds to arson charges against city employee » [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], *CBC News Online*, tiré de : <https://www.cbc.ca/news/canada/london/an-act-of-violence-indigenous-group-responds-to-arson-charges-against-city-employee-1.6250547>.

¹⁸ Chambre des communes (mai 2021). *Logement autochtone : En route vers chez soi*, Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, 34, tiré de : <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/432/HUMA/Reports/RP11348049/humarp05/humarp05-f.pdf>.

Le financement de l'aide pendant la pandémie a permis aux municipalités et aux organisations autochtones de s'attaquer à certains aspects de la question du logement, mais les investissements ont été fragmentaires, sans financement soutenu garanti, et ne répondent pas adéquatement aux besoins élevés au niveau communautaire. Un financement solide et spécialisé pour les infrastructures urbaines autochtones est requis afin de veiller à ce que les programmes des centres d'amitié soutiennent les collectivités autochtones urbaines de façon globale.

Pratiques et approches judicieuses

Le rapport de 2021 du Comité HUMA sur le logement des Autochtones en milieu urbain a révélé que les solutions autochtones aux besoins en matière de logement sont la meilleure réponse à la crise du logement, mais que les fournisseurs de logements autochtones ne disposent pas des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des solutions en matière de logement¹⁹. L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a cerné le besoin de logements conçus et aménagés par les Autochtones qui répondent aux besoins des collectivités.

Les centres d'amitié jouent depuis longtemps un rôle important dans la fourniture de logements, les services aux sans-abri et les programmes axés sur la culture qui sont essentiels à la stabilité du logement et au bien-être des collectivités. La Fédération est également membre du conseil d'administration de l'Ontario Aboriginal Housing Services (OAHS), le plus important fournisseur de logements autochtones en Ontario. Les centres d'amitié et l'OAHS jouent un rôle important dans le paysage du logement, et ont mis en place des solutions de logement nouvelles et novatrices, y compris des projets de logement de transition, le programme Urban Indigenous Homeward Bound (UIHB) et de nouveaux modèles de logement avec services de soutien conçus selon des processus axés sur la communauté.

Partout dans la province, les centres d'amitié de l'Ontario travaillent à trouver des solutions en matière de logement tout en faisant face à d'importants obstacles à l'innovation. Dans les principales collectivités des centres d'amitié, des projets de logements de transition ont été mis sur pied et sont en cours de construction. Ils visent à soutenir les Autochtones qui sont sous-logés de façon chronique, et qui quittent les milieux et les systèmes institutionnels. Ces projets ont une incidence démesurée au niveau communautaire, mais ils se heurtent constamment à des obstacles à l'avancement. Les centres d'amitié doivent composer avec un sentiment d'hostilité extrême envers les Autochtones, un antagonisme de la part des conseils municipaux, une consultation ou une collaboration insuffisante et, dans certains cas, un mépris total. Dans de nombreux cas, les processus d'aménagement municipal concernant les

¹⁹ Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (mai 2021). *Logement autochtone : En route vers chez soi*, Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, Chambre des communes, Gouvernement du Canada, 43^e législature, 2^e session, tiré de : <https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/HUMA/StudyActivity?studyActivityId=10983040>.

initiatives de logement des Autochtones, comme les consultations publiques, les processus municipaux de rezonage et les appels, ont connu des retards prolongés (d'une durée de plusieurs années) en grande partie en raison de l'opposition explicite et implicite envers les Autochtones. L'absence de mesures de soutien pour les logements communautaires et de transition – qui exigent une capacité solide et soutenue ainsi que des fonds d'exploitation pour lancer la construction – a fait en sorte que de nombreux projets de logements ont été bloqués ou annulés. Ces défis ont limité la portée du potentiel de l'OAHS et des centres d'amitié en tant que partenaires pour faire face à la crise du logement.

Le programme UIHB de l'OFIFC est un programme d'emploi et de formation qui implique la stabilité du logement comme élément principal de l'initiative. Les participantes au programme, qui sont des femmes autochtones monoparentales, reçoivent du soutien pour stabiliser leur situation de logement pendant qu'elles suivent une formation et poursuivent des études postsecondaires. À la fin du programme, les participantes possèdent les compétences nécessaires pour entreprendre une carrière dans un domaine qui leur procurera un salaire décent et un logement permanent. Une évaluation du processus du programme a révélé que l'UIHB a été un programme positif qui a changé la vie des participantes qui ont été victimes de violence ou qui fuient des situations violentes. L'OFIFC a préconisé l'expansion de l'UIHB en tant que pilier clé en réponse à l'Enquête nationale sur les FFADA, reconnaissant que l'Enquête a conclu que la marginalisation et l'exclusion économiques, y compris le manque de logements adéquats, ressortaient comme étant des causes profondes de la violence²⁰, et que le programme soutient un grand nombre de femmes et d'enfants autochtones qui ont été victimes de violence ou qui fuient la violence. Le programme change la vie des femmes autochtones et aura une incidence marquée sur l'avenir des jeunes Autochtones, ce qui sortira les familles de la pauvreté²¹.

Au-delà de ces pratiques judicieuses particulières, il existe un besoin soutenu de programmes et d'initiatives axés sur la culture, ainsi que la participation des centres d'amitié aux processus de développement et de planification communautaires. En vertu des modèles de financement actuels des centres d'amitié, le potentiel de renforcement des capacités est très limité et ne correspond pas aux rôles, aux responsabilités et aux possibilités que les centres d'amitié saisissent au niveau communautaire. Pour bien servir les communautés autochtones urbaines en croissance, il faut un programme distinct de centres d'amitié autochtones conçu, offert et géré par le Mouvement des centres d'amitié. Un tel programme devrait être distinct des Programmes urbains pour les peuples autochtones (PUPA), et relever la barre pour la prestation de services aux

²⁰ Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019). Volume 1a, p. 439 à 445, consulté à cette adresse : <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf>.

²¹ Kelsey Raynard (2022). « Urban Indigenous Homeward Bound program celebrates first graduates », *Kenora Miner News*, tiré de : <https://www.kenoraminerandnews.com/news/local-news/urban-indigenous-homewardbound-program-celebrates-first-graduates>.

Autochtones vivant en milieu urbain. Un programme national dédié aux centres d'amitié autochtones visera à soutenir des communautés autochtones urbaines fortes et prospères, grâce à un nouveau modèle de financement qui correspond à l'importance et à l'impact que les centres d'amitié ont dans leurs communautés. L'OFIFC estime qu'un programme de centres d'amitié autochtone distinct des PUPA reflétera mieux le rôle unique et essentiel que les centres d'amitié jouent dans les communautés autochtones urbaines.

Les centres d'amitié, et d'autres organisations et communautés autochtones urbaines ont joué un rôle déterminant dans l'élaboration de normes de fonctionnement et de normes relatives à la prestation de services et de programmes. Pourtant, de nombreuses communautés autochtones urbaines sont toujours confrontées à des lacunes inacceptables en matière de services, à un financement de base et de fonctionnement insuffisant, ainsi qu'à des disparités sociales et économiques. Le rapport final de l'Enquête nationale a conclu que le financement insuffisant, à court terme ou limité dans le temps, constitue une violation des droits inhérents à l'autonomie gouvernementale²². L'absence de financement équitable, substantiel et stable, nuit à nos collectivités. Un document d'information parlementaire de décembre 2020 sur les services offerts aux Autochtones vivant en milieu urbain a fait état d'importantes lacunes en matière de services, de conflits de compétence et de sous-financement chronique comme étant des problèmes persistants touchant les collectivités autochtones²³. Le Plan d'action urbain relatif aux FFADA a identifié comme priorité immédiate la fourniture des éléments suivants :

« un financement de base durable et permanent à long terme pour les organisations et les programmes autochtones en milieu urbain qui se rapportent à la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones²⁴ ».

Cela comprend des mesures de soutien fiables et stables pour favoriser l'élaboration de nos propres solutions autochtones à la crise du logement, à la santé et à la guérison, et au développement communautaire. Les centres d'amitié, en tant que carrefours communautaires autochtones en milieu urbain, offrent des possibilités de nouvelles approches en matière de sécurité et de guérison qui sont ancrées dans les cultures

²² Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019), Volume 1a, p. 581, consulté à cette adresse : <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf>.

²³ [Brittany Collier](#) (décembre 2020). *Services destinés aux Autochtones vivant en milieu urbain*, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, n° 2020-66-E, tiré de : <https://lop.parl.ca/staticfiles/PublicWebsite/Home/ResearchPublications/BackgroundPapers/PDF/2020-66-f.pdf>.

²⁴ Plan d'action national du FFADA2S+ (2021). *Urban Path to Reclaiming Power and Place, Regardless of Residency* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], 51, tiré de : https://mmiwg2splus-nationalactionplan.ca/wp-content/uploads/2021/06/NAP-UrbanFramework_EN.pdf.

autochtones, axées sur la prévention et l'intervention, et adaptables aux besoins de la collectivité.

De plus, l'introduction d'un revenu de base universel garanti partout au Canada demeure un appel essentiel à la justice dans le cadre de l'Enquête nationale sur les FFADA²⁵ que l'OFIFC recommande comme priorité fédérale, à combiner avec des mesures de soutien au logement afin d'éliminer les obstacles socio-économiques profondément enracinés à la sécurité, au bien-être et à la prospérité. Grâce à une loi sur le salaire de subsistance et le travail décent, jumelée à un revenu de base universel, les familles autochtones, les aînés et les jeunes peuvent sortir de la pauvreté et être soutenus afin d'établir des liens avec leur communauté.

Une voie stratégique à suivre

L'OFIFC travaille en solidarité avec des organisations partenaires autochtones de partout au Canada à l'établissement d'une Stratégie de logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique, qui est gouvernée et dirigée par des Autochtones, et qui appuie une intervention rapide dans le contexte de la crise du logement. Nous appuyons fermement un organisme national qui est explicitement régi par les Autochtones, géré et élaboré dans l'esprit des articles 21 et 23 de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA), et en réponse aux recommandations du rapport final de l'Enquête nationale sur les FFADA.

Il est essentiel que le gouvernement fédéral comprenne que l'établissement d'une Stratégie de logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique doit être indépendant du gouvernement, y compris de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Pendant des décennies, la SCHL a miné l'autodétermination des communautés autochtones urbaines et n'a pas su répondre aux besoins en matière de logement dans nos communautés. Plus récemment, on a constaté que les programmes d'offre de logements dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement administrée par la SCHL ne répondaient pas, dans la plupart des cas, aux besoins de ceux qui ont des besoins impérieux en matière de logement²⁶, un groupe qui comprend de façon disproportionnée les Autochtones. En cette ère de vérité et de réconciliation, et face aux crises du logement et du climat, nous ne pouvons plus être les spectateurs de la prise de décisions concernant le bien-être de nos communautés.

²⁵ Se reporter à l'appel à la justice 4.5, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019), *Appels à la justice*, 11. tiré de : <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Les-appels--à-la-justice.pdf>.

²⁶ Conseil national du logement (2022). *Analyse de l'offre de logement abordable créée par les programmes unilatéraux de la stratégie nationale sur le logement*, Rapport de recherche, p. 5 et 35, tiré de : <https://assets.cmhc-schl.gc.ca/sites/place-to-callhome/pdfs/analysis-affordable-housing-supply-created-unilateral-nhs-programs-fr.pdf>.

Conclusion et recommandations

Le logement est un droit de la personne, et un logement abordable, sécuritaire et communautaire permanent est essentiel au bien-être, à la sécurité et à l'accès aux possibilités dans les communautés autochtones urbaines mal desservies. Il faut une nouvelle approche fédérale en matière de logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique qui soit audacieuse, transformatrice et guidée par nos collectivités.

Alors que le Comité permanent examine les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones partout au Canada, l'OFIFC recommande de promouvoir une approche conforme aux recommandations du Plan d'action national sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, qui a indiqué que l'absence de relations fédérales avec les communautés autochtones urbaines était une approche nuisible et imparfaite, déclarant ce qui suit :

La réconciliation ne peut être réalisée en continuant de s'appuyer sur des approches dépassées qui minent systématiquement et ignorent la présence de communautés autochtones urbaines diversifiées et en croissance²⁷
[TRADUCTION].

L'OFIFC recommande des mesures fédérales qui respectent la diversité des peuples et des communautés autochtones ainsi que l'importance d'établir de nouvelles relations au niveau fédéral pour résister aux constructions coloniales.

Alors que le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord termine son étude, il est recommandé que le Canada fasse ce qui suit :

- Mettre en œuvre une Stratégie de logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain, rural et nordique à l'échelle nationale en aidant les partenaires autochtones à élaborer une stratégie dirigée, régie et contrôlée par les Autochtones et qui répond aux besoins des collectivités en :
 - tenant la promesse d'administrer et de financer cette infrastructure essentielle le plus rapidement possible;
 - assurant l'élaboration conjointe;
 - soutenant pleinement la conception, la prestation et la prise en charge par les Autochtones;
 - allant de l'avant avec un plan pour un organisme de prestation de services intérimaire sous contrôle autochtone et un financement;
 - éliminant les obstacles au progrès.

²⁷ Plan d'action national du FFADA2S+ (2021). *Urban Path to Reclaiming Power and Place, Regardless of Residency* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT], p. 78, tiré de : https://mmiwg2splus-nationalactionplan.ca/wp-content/uploads/2021/06/NAP-UrbanFramework_EN.pdf.

- Veiller à ce qu'un financement adéquat et soutenu soit consacré aux besoins de logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique, comme il est indiqué dans le rapport du Comité HUMA, et comme l'ont indiqué les collectivités et les organisations autochtones.
- Rétablir le financement de base permanent du gouvernement fédéral aux centres d'amitié grâce à la mise en œuvre d'un nouveau programme de centres d'amitié autochtones distinct du programme Urban Programming for Indigenous Peoples, qui est conçu, offert et géré par le Mouvement des centres d'amitié.
- Réorienter la relation fédérale avec les peuples autochtones vers une relation dans laquelle la DNUDPA sert de base à tout cadre fédéral concernant la reconnaissance et la mise en œuvre des droits autochtones, reconnaissant les droits des communautés et organisations autochtones urbaines.
- Appuyer le projet de loi C-223, *Loi concernant l'élaboration d'un cadre national sur le revenu de base garanti suffisant*²⁸ et la mise en œuvre d'un programme national de revenu de base universel garanti pour remédier aux circonstances socio-économiques profondément enracinées qui demeurent des obstacles à la sécurité, à la santé, au bien-être et aux liens communautaires.

²⁸ Parlement du Canada (décembre 2021), *Projet de loi C-223, Loi concernant l'élaboration d'un cadre national sur le revenu de base garanti suffisant*, 44^e législature, 1^{re} session, tiré de : <https://www.parl.ca/legisinfo/fr/bill/44-1/c223>.